

**Téléservice e-APS : demande d'autorisation de transfert d'armes pour les particuliers**

Accéder au Service en ligne

Ce téléservice vous permet de gérer en ligne en tant que particulier, vos demandes d'autorisation pour l'importation, l'exportation et l'introduction d'armes.

Il vous permet de :

Dialoguer avec le service douanier

Suivre l'état d'avancement de votre demande

Conserver l'historique de vos dossiers

**À noter**

Si vous êtes un professionnel (armurier par exemple) vous devez utiliser le téléservice SOPRANO.

- Armes



Ville de  
**Palavas-les-Flots**

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00